L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres, No 73, entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 MAI 1865.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 8 MAI.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces.

Par le Shérif—à son entrepôt, rue Jefferson, des pantalons, habits, gilets, chemises, robes et machines à coudre.

Par S. Guinault—encoignure des rues Grapes et France, 4me district, une vacherie.

Par A. Fernandez, rue Dauphine entre Ursulines et Hôpital, des outils de ferblantier et des meubles et autres articles.

Par Hoffman & Marks—à leur magasin d'encan, marchandises sèches, vêtements, casimir et drap d'été, bonneterie de coton, lingerie &c.

Par G. Leaumont—A son magasin d'encan, outils français et marchandises sèches.

Par E. Guibert—au coin des rues Ursulines et Galvez des meubles.

Par McCerren & Landry—dans leur salle d'encan, au Masonic Hall, meubles.

ARRIVEE DU GEORGE CROMWELL.

Le steamer *George Cromwell*, E. E. Vaill commandant, parti de New York le 29 avril, est arrivé de bonne heure hier soir, avec les malles du Nord et un nombre de passagers dont on trouvera plus loin la liste.

Voici les incidents de la traversée du George Cromwell, suivant le rapport qui nous a été adressé:

Lundi, 1er mai à 8 A. M. à 25 milles au sud du Cap Hatteras, passé le steamship *Guiding Star*, capitaine Ball, expédié d'ici pour New York.

Même jour, à 3 h. 15 m., devant le cap Lookout, passé le steamer *Argo*, allant de Port Royal à New York.

4 mai, à 1 h. P. M., à la hauteur d'Indian Key (Floride) abordé par la canonnière des E. Unis *Honduras*, croisant dans ces parages. Tout allait bien à bord.

Voici les noms des passagers du *George Cromwell*:

Mme Edward E Vaill, son fils et servante, Mlle Nee, Mme Smith, Mme Kiraliss, Mlle C. Ashton, Mlle M. Worthington, Mlle Gleason, Rev. James Sharan, capt J. J. Van Horn, J F Myro, J E Colville, W T Dobson, E S Dickey, H Hellman, M Janvier, E. Stockbridge, Edward Murray, W J Askew, W W Stroom, F Stahel.

Autres nouvelles par l'Ouest.

Ce qui suit est extrait des journaux de l'Ouest apportés par le bateau à vapeur l'*Olive Branch*:

New York, 2 mai—Le lieutenant Doherty, qui commandait le 16e de cavalerie de N. York qui a aidé à la capture de Booth, a été promu au grade de capitaine par commission du gouverneur de N. York.

De la Californie.

San Francisco, 1er mai—Les récoltes ont belle apparence en Californie. Les dépôts à la monnaie pendant le dernier mois ont été de $2,225,000.

Rapport contredit.

New York, 1er mai—Une dépêche de Philadelphie de ce matin dit: Boston Corbett qui a tiré sur Booth, a été attaqué lui-même à Relay House, près de Baltimore et tué d'un coup de feu.

Une dépêche subséquente adressée au *Bulletin* de Philadelphie dément le rapport et dit que Corbett était vivant et se portait bien ce matin.

Les hommes de Lee.

New York, 30 avril—Les nouvelles de la Shenandoah disent que tous les soldats de Lee mis sous parole, se rendant chez eux dans cette vallée, sont requis de prêter serment.

New York, 30 avril—Une correspondance de City Point à la *Tribune*, à la date du 27 dit: Notre cavalerie est encore en mouvement. On en a envoyé une grande partie de Petersburg dans la Caroline du Nord où il était déjà rendu le 6e corps. La raison de ce mouvement est la crainte où l'on est que les communications de Sherman ne soient coupées par le grand nombre de cavaliers de l'armée de Lee qui se sont portés dans la Caroline du Nord.

Lieu où sera enterré le président Lincoln.

Springfield, Illinois, 1er mai—M. Robert Lincoln a télégraphié au gouverneur Oglesby que l'enterrement temporaire et final du dernier président doit avoir lieu au cimetière de Oak Ridge, situé à un mille et demi de cette ville. Nos citoyens sont très désappointés, car ils avaient presque achevé la construction d'un caveau pour la réception des restes du président dans un beau lot de terre d'environ 8 ou 10 acres au milieu de la ville. Le terrain avait coûté $52,000.

New York, 1er mai—Une correspondance de Washington à la *Tribune* dit: Tous les conseils excepté quatre, du bureau d'enrôlement et des déserteurs au département de la guerre ont été prévenus, hier soir, qu'on n'avait plus besoin de [illegible].

Une dépêche au *Herald* dit: Hier, la commission militaire a commencé le procès de sept graveurs de billets et de bons confédérés, qui sont tombés entre les mains du Sud après la prise de Columbia par Sherman. Ce sont tous de jeunes Ecossais qui étaient entrés au service du trésor rebelle en 1862.

Ils se défendent avec les termes de la proclamation d'amnistie du Président, du 14 mars, proclamation portant que tous les domiciliés étrangers qui quitteront le Sud dans les 12 jours seront admis à toute garantie.

La même dépêche dit que l'Honorable B. G. Harris, représentant du Sud-Maryland au Congrès, a été arrêté, jeudi dernier, par le major Waite, de l'état-major du général Augur, pour avoir conseillé des soldats rebelles mis sous parole, de ne pas prêter serment, et pour les engager aussitôt qu'ils seront échangés à retourner au Sud pour y continuer la guerre.

L'arrestation de Harris est tout à fait étrangère à l'assassinat.

Une dépêche de Winchester au *Herald* dit: Le colonel Eno est revenu de New-Market, où il avait été pour mettre sous parole les troupes du commandement d'Imboden et de Rosser. Ce dernier a refusé de se rendre et est allé où il a été, mais aucun de ses hommes ne l'accompagne.

Imboden est loin au Sud, mais il était représenté par le colonel O'Farrell.

Les fermiers dans la haute vallée ont repris le travail des champs. Ils ne pourront pas faire d'ici une autre année qu'il est trop tard pour semer, mais ils pourront avoir du maïs et des légumes en abondance.

Washington, 1er mai—Le chirurgien-général Barnes rapporte que le secrétaire Seward va toujours mieux. M. F. Seward a eu, hier soir, une légère hémorragie de sa blessure à la tête; mais ses forces reviennent lentement.

Aide-chirurgien de l'hôpital général de Lincoln, Jno Attell, est en disgrâce. Il avait eu l'imprudence d'adresser à une personne au Canada une lettre où il s'exprimait en termes grossiers sur la mort du Président Lincoln.

Mosby était à Salem, près de Warrenton, vendredi dernier, toujours accueilli par les habitants et abrité sous leurs toits.

Une délégation de Suisses est allée aujourd'hui [illegible] le gouvernement.

New York, 30 avril—Le *Times* publie divers ordres de Jeff Davis au sujet de la reddition du trésor, pour placer de fortes sommes d'argent [illegible] du secrétaire rebelle d'état aux pays étrangers. Ces ordres ont été trouvés à Richmond après la prise de cette ville.

On continue toujours les arrestations à propos de l'affaire de Booth. On dit que près de 200 personnes impliquées dans ce procès ont été arrêtées principalement dans les comtés du Maryland, voisins du district de Columbia.

New York, 1er mai—Un correspondant au *Post* dit: Le général Halleck a offert aux citoyens de la Virginie de les faire transporter chez eux et de leur abandonner pour leurs travaux aratoires les chevaux condamnés de l'armée.

Une dépêche au *Commercial* dit: La nouvelle de l'adoption de mesures rigoureuses contre les *Déloyalistes* en Virginie, a produit une grande sensation.

L'armée de l'Ohio, sous le général Schofield, comprenant le 23e et le 10e corps, sera distribuée en garnisons dans tout l'Etat.

Holden, éditeur du *Raleigh Standard*, qui est mis en avant pour la place de gouverneur de l'Etat, s'est prononcé décidément contre la restauration au pouvoir du gouverneur Vance et de la législature actuelle. Il favorise un "nouveau moyen" l'adoption de l'amendement constitutionnel qui abolit l'esclavage et la reconnaissance de la constitution des Etats-Unis comme supérieure à toute constitution d'Etat.

De Washington.

1er mai—Mme Lincoln ne peut encore quitter sa chambre. Elle peut même difficilement sortir de son lit. Elle est pâle et défaite et l'on craint qu'elle ne puisse plus retrouver sa santé antérieure.

Il s'écoulera plusieurs semaines avant que le président Johnson puisse s'installer à la Maison Blanche qui devra être remeublée et repeinte.

Fin du recrutement de volontaires.

Ordre Officiel.

Washington, 29 avril 1865—Le secrétaire de la guerre ayant ordonné de cesser tout recrutement de volontaires dans les Etats loyaux, ordonne maintenant que le recrutement des volontaires, sans en excepter les gens de couleur, cessera dans tous les Etats et que les enrôlements seront discontinués.

JAMES B. FRY,
Maréchal-prévôt général.

La fête à bord de la *Mégère*.—La représentation qui devait avoir lieu hier soir à bord de la *Mégère* a dû être renvoyée à cause du mauvais temps. Nous avons reçu à ce sujet la note suivante que nous insérons avec plaisir:

"Le commandant et les officiers de la *Mégère* ont l'honneur de prévenir les personnes invitées à la représentation du dimanche 7 mai, que cette représentation aura lieu ce soir lundi, si le temps le permet."

LE CONCERT DE SAMEDI.—Une foule nombreuse garnissait samedi la salle de l'Opéra, où mademoiselle Fleury a obtenu un aussi beau succès qu'il était permis de l'espérer dans les circonstances actuelles. Elle a été chaleureusement applaudie et plusieurs fois rappelée. Nous ne ferons pas une analyse détaillée de ce concert, dont nous n'avons pu entendre que la première partie, dans l'impossibilité où nous nous sommes trouvé de nous procurer un siège. La bénéficiaire a fait presque seule les frais de la soirée, une circonstance que nous ne connaissons pas ayant privé le public du plaisir d'entendre M. Olivera, l'habile violoniste. Mademoiselle Fleury a chanté trois morceaux: "Il m'aime" des *Dragons de Villars*, [illegible] et le duo du *Trouvère* [illegible]. Les honneurs de la soirée [illegible] autres morceaux [illegible] froid.

Le Mexique et le Corps Législatif.

DISCOURS DE M. CORTA.

M. Corta.—La chambre trouvera bon, je l'espère, que je lui dise quelques mots sur le Mexique. Honoré d'une mission dans ce pays, je viens rendre témoignage de ce que j'ai vu; je dois dire tout d'abord que les impressions que je rapporte ne sont pas d'accord avec ce que vient de dire le préopinant.

L'honorable M. Jules Favre a dit qu'il ne voulait pas revenir sur l'origine de l'expédition, qu'il s'en tiendrait aux faits actuels. J'imiterai sur ce point son exemple; il a examiné la situation du Mexique au point de vue de son gouvernement actuel, au point de vue de la pacification, au point de vue de notre armée, au point de vue des éventualités de guerre avec les Etats-Unis.

Avant de le suivre dans ces diverses questions, je demande à la chambre la permission de lui présenter quelques observations préalables.

La première question à examiner, c'est, ce me semble, celle de savoir quelle fut ou peut avoir l'avenir du Mexique. Un Français qui a longtemps habité Mexico, disait en ma présence:

"J'ai vu tant de révolutions se succéder dans ce pays, j'ai vu tant de fois le Mexique près de sombrer et se relever, que même avant l'intervention je me disais: Le Mexique ne peut pas périr; et, en effet, il y avait dans ce pays, au milieu de ses désastres, des conditions de vitalité qui en assuraient son avenir."

Quelles sont ces causes de vitalité? D'abord, son territoire est non pas dix fois, ainsi que le disait M. Jules Favre, mais trois fois et demie plus grand que celui de la France.

Placé au centre de l'Amérique, donnant la main au Nord et au Sud, baigné par deux océans, ce pays, grâce à son relief, réunit tous les climats; avec un sol d'une fécondité partout luxuriante, le sous-sol est d'une telle richesse, qu'au moment où les trésors du Mexique se répandaient dans le monde entier, Humboldt disait que cette richesse était à peine entamée, et cette opinion a été confirmée par le témoignage de savants ingénieurs que la France a envoyé au Mexique, M. Laur.

Ainsi le Mexique est, au point de vue agricole, industriel et commercial, un pays vraiment privilégié. Je viens de dire ce que la nature a fait pour lui, voyons maintenant la part des hommes.

Lorsque Fernand Cortez fit la conquête du Mexique, il renversa, avec le trône de Montezuma, une civilisation dont l'importance est attestée par l'histoire, par les traditions et par les monuments que l'on rencontre dans diverses parties du pays. A cette civilisation, qu'a-t-il été substitué?

Les Espagnols donnèrent au Mexique le catholicisme, sans en pratiquer les principes. Les indigènes furent écartés de toutes les fonctions publiques; certaines industries et certaines cultures leur furent interdites dans l'intérêt du commerce de la métropole.

L'Espagne enfin ne se borna pas à puiser au Mexique l'argent qu'elle répandait dans le monde entier; elle préleva sur ses produits de quoi alimenter les caisses coloniales, et des sommes importantes qu'elle versait dans son trésor à Madrid.

Durant toute cette période, le Mexique n'a pas été gouverné pour lui-même; il a été exploité pour l'Espagne. Est venue ensuite l'indépendance, proclamée en 1810 et réalisée en 1821. Quelle a été cette indépendance et au profit de qui a-t-elle été déclarée?

Les Espagnols laissaient derrière eux au Mexique les anciens indigènes, les Indiens longtemps asservis, résignés, dont la race un peu molle, mais laborieuse, intelligente, ayant le sentiment de la religion et le culte de la famille. Ces Indiens formaient les quatre cinquièmes de la population. Les Espagnols laissaient aussi derrière eux une population nouvelle, née de leur mélange avec les indigènes, les Mexicains proprement dit.

Au profit de qui fut proclamée l'indépendance? au profit de la grande majorité de la population? non, mais d'une oligarchie mexicaine, divisée en deux partis à peu près égaux, les libéraux et les conservateurs, se disputant sans cesse le pouvoir les armes à la main, opprimant les Indiens et mettant au pillage le peuple qu'ils étaient appelés à gouverner. Ainsi, sous les Espagnols, l'oppression; avec l'indépendance, l'anarchie. La nature a tout fait pour la prospérité du pays, les hommes semblent avoir conspiré sa ruine. S'il n'a pas péri, s'il a même faiblement prospéré, c'est qu'en dehors de l'oligarchie mexicaine, les Indiens, race patiente et tenace, n'ont pas cessé de travailler et que les étrangers n'ont discontinué le commerce qui consiste dans l'échange des produits minéraux du Mexique contre les produits fabriqués de l'Europe.

Une nation qui a résisté à l'oppression, qui a résisté à l'anarchie et qui possède les terres les plus fertiles, est-elle susceptible d'avenir? La réponse ne peut être douteuse. Pour se relever, il ne lui manque que deux choses: un gouvernement régulier et du temps. (Très bien! très bien!)

Le gouvernement, elle l'a aujourd'hui incontestablement. De la Vera Cruz à Mexico, la marche de l'empereur Maximilien a été un triomphe. Aux yeux des Indiens, l'empereur Maximilien est l'homme venu de l'Orient, l'homme aux yeux bleus, aux cheveux d'or, qui doit régénérer le pays.

Les Indiens ont donc unanimement, avec une sorte de naïveté, mais avec un enthousiasme véritable, accueilli l'empereur Maximilien comme [illegible]. Quant à l'élément mexicain, ils sont ralliés à lui, et, parmi les libéraux, tous les hommes modérés qui étaient fatigués de la guerre civile et qui s'apercevaient que la forme républicaine ne répondait pas aux intérêts du pays. Cette majorité de l'élément mexicain a salué l'empereur comme l'unique appui du pays, comme son ancre de salut. Un groupe d'hommes s'est tenu à l'écart; pour ces hommes, la guerre civile est un besoin, une habitude, une existence, et, comme Porfirio Diaz, à Oajaca, ils ne désarmeront que lorsqu'ils seront forcés de se rendre à discrétion.

Tels sont les sentiments qui ont accueilli l'empereur Maximilien; on peut dire qu'à son arrivée à Mexico il était sacré par le suffrage universel du peuple qui l'avait appelé à régner sur lui. (Très bien! très bien!)

L'orateur fait l'exposé détaillé des premiers actes du gouvernement de l'empereur Maximilien pour réorganiser les finances, les administrations, l'instruction publique et la justice dans l'empire, pour régler la délicate question des biens du clergé.

Il entre dans des détails circonstanciés sur la situation financière du pays, sur les ressources qui peuvent être attendues des impôts, des mines, ressources considérables, mais qui ne dispenseront pas le gouvernement de recourir à l'emprunt, sur la dette extérieure du Mexique, dont la situation est successivement faite, sur la dette intérieure, qui se compose des bons successivement émis par les gouvernements qui se sont succédé.

Messieurs, j'ai montré le Mexique avec sa vitalité, ses ressources financières, son gouvernement populaire et l'avenir que lui assurent le temps et une administration régulière. Les capitaux étrangers et l'émigration [illegible]. Une banque nationale a été établie, de nouveaux chemins de fer ont été construits, des concessions de chemins et de terrains ont été faites.

J'aborde maintenant la question qui a été soulevée par l'honorable M. Jules Favre, la question de la pacification du Mexique. La difficulté de cette pacification s'explique par l'étendue du territoire et par le peu de densité de la population.

Le principal de ces faits est l'occupation des ports du littoral. Une partie de ces ports était occupée jusque dans ces derniers temps par Juarez et ses partisans, qui percevaient les revenus des douanes et alimentaient ainsi leurs troupes. Un corps insurrectionnel, réduit à vivre sur le pays, ne peut obtenir que de faibles ressources, et ne tarde pas à s'épuiser rapidement.

Or, tous les ports du Pacifique et de l'Atlantique sont occupés maintenant par le gouvernement régulier, et le chemin de la mer est coupé à l'insurrection. Ainsi la cause principale qui faisait durer l'insurrection a disparu aujourd'hui.

Une autre cause provenait de la situation politique du Mexique. Le Mexique, après avoir vainement demandé des refuges à l'Europe, s'était lancé dans la république tantôt militaire, tantôt fédérative.

Sous le régime fédératif, plusieurs provinces s'étaient déclarées indépendantes et avaient construit des arsenaux qui donnaient des armes aux insurrections. Par la prise d'Oajaca, l'insurrection a perdu son dernier arsenal militaire.

Maintenant, Juarez a-t-il encore quelque ressource? A-t-il conservé quelques adhérents? Une expédition est-elle dirigée contre lui dans la Sonora? C'est possible; mais si elle a lieu, elle n'est pas destinée à rencontrer une résistance sérieuse, et je suis convaincu que cette expédition sera la dernière.

Un autre fait, au point de vue de la pacification, du banditisme, résultait de l'état de guerre perpétuel du Mexique.

Les populations désarmées, isolées, avaient contracté la funeste habitude de se laisser piller sans se défendre. Pour remédier à cet état de choses, le gouvernement mexicain a institué des gardes rurales, et on a tout lieu d'attendre de bons résultats de cette mesure.

Maintenant, on comprend que, quand un grand incendie est éteint, il faut assez longtemps surveiller pour empêcher qu'il ne se rallume. Il reste au Mexique des causes de désordre; l'armée mexicaine était composée d'éléments révolutionnaires.

La présence d'une armée disciplinée et ayant le sentiment de la fidélité au drapeau est encore nécessaire au Mexique, non-seulement pour la consolidation de ses institutions, mais aussi pour la sécurité de tous les intérêts. J'ajoute que cette armée doit être européenne.

Sera-ce l'armée française? L'amendement développé hier demande le retrait immédiat de nos troupes; avec cette portée, l'amendement n'est pas admissible. Ce retrait immédiat compromettrait l'œuvre commencée, et exposerait notre politique à devenir la risée de l'Europe. Abandonner les hommes qui ont accepté l'intervention, ceux qui se sont ralliés à nous, les exposer aux réactions, serait un acte indigne de la France.

A la place de notre drapeau trop hâtivement repris, la France laisserait son honneur abandonné. On peut demander à la France des sacrifices d'argent, mais le sacrifice de son honneur, jamais!—Approbation.

Parallèlement au développement de la légion étrangère et des autres corps auxiliaires, du corps autrichien, par exemple, qui a déjà fait ses preuves, l'armée française pourra être successivement réduite, puis entièrement retirée.

Mais notre drapeau ne peut pas se replier tant que tous les intérêts pour lesquels nous avons fait l'expédition ne seront pas garantis. Le doit-il, devant une éventualité de guerre résultant de la paix rétablie aux Etats Unis? Sur ce point encore, je me bornerai à exprimer l'opinion que j'ai recueillie au Mexique.

Au Mexique, on se préoccupe de cette éventualité beaucoup moins qu'en Europe. J'ai entendu rappeler à ce sujet une parole du général américain qui a occupé Mexico; on demandait à ce général: "Les Etats Unis veulent-ils garder le Mexique pour eux?" Le général Smith répondit: "Le Mexique est un vieux pays ayant sa religion, ses habitudes, son pli pris.

"Ce qu'il faut aux Etats-Unis, ce sont des déserts à peupler, des terres vierges où puissent s'implanter ses institutions. Les déserts et les terres vierges ne manquent pas autour de nous, le Mexique ne peut pas nous convenir."

J'ajoute qu'à deux époques récentes, la province de Sonora et les terres des environs ont été offertes par Juarez au gouvernement américain, moyennant une somme de 5 millions. Le gouvernement du président Lincoln a refusé à deux reprises. Les dispositions des Etats Unis sont-elles modifiées?

Quant au président Davis, son message de 1863 reconnaît complètement ce qui vient d'être établi au Mexique et ne manifeste d'autre intention que celle d'obtenir des relations amicales avec ce pays.

L'honorable membre lit un passage de ce message, et continue: "En ce qui concerne le Nord, il n'y a pas lieu de penser qu'il soit dans des dispositions différentes. On dit: La paix, une fois faite, que deviendront les armées considérables qui ont été mises sur pied?

Je crois, en effet, qu'il y a un problème plus difficile à résoudre que de faire sortir des armées du sol, comme le disait César, en frappant la terre du pied; c'est de faire rentrer dans la vie civile une armée depuis longtemps formée. Mais on est persuadé au Mexique que la solution de ce problème est bien plus facile aux Etats Unis qu'en Europe.

La liberté du travail permet là aux individus qui ont fait partie d'une armée de rentrer facilement dans les carrières qu'ils ont quittées. De plus, dans le Sud, l'armée n'est pas composée de mercenaires, c'est une armée nationale, dont tous les membres rentreront dans leurs foyers, la guerre terminée.

L'armée du Nord est mercenaire, mais on donne aux soldats, outre une prime en argent, une prime en terres. Les soldats du Nord sont donc des propriétaires, et les propriétaires ne font pas aisément des aventuriers.

Est-il bien vrai d'ailleurs qu'après la paix l'armée américaine puisse disparaître complètement? Il est probable, au contraire, que le gouvernement de Washington sentira le besoin de conserver une armée permanente, et alors les restes de l'armée actuelle entreront naturellement dans les rangs de l'armée à former.

Il y a une autre considération dont il faut tenir compte, c'est la situation du gouvernement américain après la guerre. Il se trouvera en présence de ruines à réparer, d'un déficit immense à combler, et ne songera probablement guère à entreprendre une guerre nouvelle. L'éventualité dont on parle n'est donc pas à redouter.

Mais des aventuriers, dit-on, pourront attaquer le Mexique: le but ordinaire des aventuriers n'est pas la conquête, c'est le butin; et le Canada d'un côté, la riche Havane de l'autre, leur offriront une proie plus facile. Comment attaqueront-ils, d'ailleurs? Sera-ce par terre? On sait avec quelle précipitation et à quelles conditions le général Scott a fait la paix avec le Mexique. Elle a coûté deux années et 500 millions de francs.

Il est donc impossible d'entreprendre par terre une pareille expédition. Par mer, une expédition un peu nombreuse, et il faudrait qu'elle fût nombreuse, ne pourrait avoir lieu sans éveiller l'attention des puissances de l'Europe qui surveillent les mers. Les éventualités dont on a parlé ne sont donc pas à craindre pour le moment.

Notre expédition au Mexique a été entreprise au milieu d'une révolution que la science a opérée. La vapeur et l'électricité ont aujourd'hui fait disparaître les distances, rapproché les peuples, établi entre eux une communauté de sentiments et d'idées si bien qu'ils ont appris qu'ils avaient plus d'intérêt à s'entr'aider qu'à se combattre. Je n'en voudrais d'autre exemple que celui de la guerre des Etats Unis, qui a amené chez nous une crise commerciale et industrielle qui dure encore.

Avec ces perspectives de rapprochements des peuples, quels seront les résultats de l'expédition du Mexique? L'avenir le dira. En attendant, quel est notre devoir?

Le drapeau est engagé, là où est le drapeau, là est la France; c'est pour cela que j'ai été au Mexique et que je voterai contre l'amendement et pour le paragraphe de l'Adresse.

Arrivée de l'Evening Star.

Le steamer *Evening Star*, commandant Winpenny, parti de New-York le 29 avril, est arrivé dans notre port hier, à 5 heures du soir. Le *Geo. Cromwell*, parti le même jour, apporte les malles.

Nouvelles additionnelles.

ARRIVÉE DE L'*OLIVE BRANCH*.

Proclamation du Président sur le rétablissement du commerce.

Affaires dans la Caroline du Nord.

Ordre du général Howard.

Complots d'incendiaires.

NOUVELLES DE DIVERS POINTS.

Par l'arrivée de l'*Olive Branch* nous avons reçu des journaux de l'Ouest du 2 et de Caire jusqu'au 2 au soir; nous y puisons les nouvelles additionnelles qui suivent:

Proclamation du Président.

Washington, 30 avril—L'ordre suivant a été lancé: [illegible] Washington, 29 avril, 1865.

Désireux de débarrasser tous les citoyens loyaux et les personnes bien intentionnées qui se trouvent dans les Etats en insurrection des restrictions commerciales inutiles, afin de les encourager à reprendre le cours ordinaire des affaires du temps de paix, il est ordonné ce qui suit:

1o—Toutes les restrictions sur le commerce intérieur, domestique et des côtes sont levées dans toutes les parties des Etats du Tennessee, de la Virginie, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, de la Géorgie, de l'Alabama, du Mississipi, et de toute la partie de la Louisiane à l'Est du Mississipi, qui se trouve comprise dans les lignes d'occupation des Etats-Unis; seront maintenues toutefois les restrictions imposées par les lois du Congrès, et les règlements analogues, prescrits par le secrétaire du Trésor et approuvés par le Président; ainsi que les articles suivants, contrebande de guerre, tels que: armes, munitions, et tous produits servant à la fabrication des munitions; uniformes et drap gris, locomotives, wagons, fer et machines servant à la construction et à l'exploitation des chemins de fer, fils télégraphiques, appareils télégraphiques.

2o—Tous les ordres de l'armée et de la marine qui règlent de quelque façon que ce soit le commerce de l'intérieur et des côtes, ou des localités mentionnées plus haut, sont de fait révoqués, et nul officier de l'armée ou de la marine ne pourra l'interrompre ou l'entraver, saisir les bateaux ou navires servant à ce commerce, dans la limite des règlements du secrétaire du Trésor.

Nouvelles générales.

Philadelphie, 30 avril—La ville a été mise en émoi par la découverte d'un complot ayant pour but de la brûler, complot imaginé par ceux qui avaient été faits pour incendier New York. Le général Cadwalader a disposé les troupes à cet effet, et l'on croit maintenant qu'il n'y sera fait aucune tentative. On n'a pas de détails du complot.

New York, 1er mai—Le correspondant spécial du *Times* de Washington dit qu'on ne sait rien de positif sur l'endroit où se trouve Jeff Davis, ni sur la route qu'il a prise. On pense qu'il voyage incognito, se dirigeant vers le Texas, et qu'il sera pris avant d'avoir atteint le terme de son voyage.

D'après les renseignements que nous avons reçus aujourd'hui, il paraîtrait que le délai des premières négociations entre Sherman et Johnston a été occasionné par une tentative de la part de Jeff. Davis de se faire comprendre dans la capitulation.

Washington, 1er mai—Vendredi dernier, Mosby était à Salem, près de Washington, [illegible] ses troupes l'ont abandonné, 400 hommes sont déjà arrivés à Winchester prêts à se rendre sur parole, quelques-uns d'entre eux offrent, moyennant $5000, de livrer leur chef.

(Extrait du *Missouri Democrat.*)

Washington, 1er mai 1865—Soixante-seize drapeaux pris à l'armée rebelle de la Virginie Septentrionale, ont été officiellement présentés au département de la guerre par le général Gibbons.

On a reçu ici la nouvelle que Thompson et ses complices avaient quitté le Canada pour aller en Europe.

Ce matin, de bonne heure, un incendiaire a essayé de mettre le feu au théâtre Ford. Le feu a été découvert assez tôt pour éviter toute perte sérieuse.

Une lettre de la Nouvelle Orléans, reçue aujourd'hui par un membre du Congrès, annonce que les Unionistes à tendances esclavagistes qui se trouvent dans cette ville, paraissent se rapprocher des sécessionnistes, et que, dorénavant, ils agiraient simultanément contre les Unionistes adversaires quand même de l'esclavage, à moins qu'un changement ne soit fait dans le gouvernement de la ville.

[Spécial au *Missouri Democrat.*]

Le général Lee, après sa capitulation, écrivit à Johnston que toute résistance prolongée était inutile. Il lui donnait le conseil de suivre son exemple.

On rapporte qu'un grand nombre de soldats fédéraux vont au Mexique pour s'enrôler dans l'armée des Libéraux; plusieurs agents sont maintenant occupés à cette besogne très tranquillement.

L'armée du Potomac doit arriver dans cette ville en passant par Fredericksburg. Une grande partie de ces troupes sera licenciée. L'armée de Sherman doit venir à Richmond et être débandée de suite.

Raleigh, Caroline du Nord, 28 avril—Les armées du Tennessee et de la Georgie partiront d'ici pour Richmond, dans un jour ou deux. L'armée de l'Ohio, commandée par le général Schofield, et se composant des 23me et 10me corps reste, et sera employée pour former les garnisons de l'Etat.

Holden, l'éditeur du *Raleigh Standard* dont on suggère la candidature à la place de gouverneur de l'Etat, paraît se prononcer contre la rentrée au pouvoir du gouverneur Vance et de la législature actuelle. Il patronne un "nouveau moyen" l'adoption de l'amendement constitutionnel abolissant l'esclavage, et reconnaissant la Constitution des Etats-Unis comme le paramount de toute Constitution d'Etat.

L'ordre suivant a été lancé par le général Howard:

Quartier-général de l'armée du Tennessee, Raleigh, Caroline du Nord, 27 avril 1865.

Aux citoyens, habitants les pays traversés par l'armée:

Vous êtes requis de rester dans vos demeures, autant que cela est possible, pendant le passage de nos colonnes. Les hostilités ayant cessé, les fourrageurs sont interdits.

Les vivres nécessaires, en surplus de ceux transportés par l'armée, seront pris et achetés dans le pays. Les quartiers maîtres et les commissaires recevront ordre de payer ou de donner les certificats nécessaires.

Les citoyens feront bien de prêter tout leur appui aux officiers commandant des gardes, patrouilles etc. et de signaler tout voleur, afin qu'on puisse le punir. Toutes les précautions seront prises par nos officiers [illegible] le passage se fasse avec ordre [illegible] Vu la difficulté de [illegible] ont été priés de détourner de leurs projets les réfugiés qui voudraient suivre l'armée. La difficulté de voyager librement existe maintenant, et remédie à la nécessité que pourraient avoir les réfugiés de nous suivre.

Respectueusement, &c.

O. O. HOWARD, major général.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles du Nord JUSQU'AU 2

Bâton-Rouge, 6 mai 9 h. A. M.

Par l'arrivée du steamer *Mollie Able* nous avons des avis de New York et Washington du 2.

Caire, 2 mai 6 h. P. M.—Voici tout ce qu'il y a d'important dans les dépêches.

New York, 2 mai—Le *Nova Scotia* parti de Liverpool le 22 et de Queenstown le 23 est arrivé.

Les consolidés sont à 90 7/8 à 91 au comptant.

L'impératrice de Russie est toujours dangereusement malade à Nice. Le tzar a passé par Paris et a eu une entrevue avec Napoléon.

L'emprunt mexicain a très bien réussi. La bourse est lourde.

Liverpool, 23 avril—Le coton est actif et a haussé de 1 1/2 d. et même plus pour les cotons américains.

Le *Morning Advertiser* assure qu'à la nouvelle de la chute de Richmond, Napoléon a proposé à Lord Cowley ambassadeur anglais à Paris que l'Angleterre et la France fassent cause commune par un traité offensif et défensif pour se secourir par toutes leurs forces de terre et de mer, en cas d'attaque soit contre le Canada soit contre le Mexique.

L'*Advertiser* dénonce le projet et espère qu'on fera une enquête à ce sujet lorsque le Parlement se réunira. Cette assertion doit être prise pour ce qu'elle vaut, car les autres journaux n'en font pas mention. Les fonds américains et même le coton sont très actifs en prévision de la paix.

New York, 2 mai—Le correspondant du *Herald* dit que Davis est resté à Danville six jours dans la plus grande inquiétude sans recevoir de nouvelles de Lee qu'on attendait et qui devait établir sa ligne de défense sur la rivière Staunton. On n'ajouta pas foi à la nouvelle de la reddition apportée par des éclaireurs.

La nouvelle fut tenue secrète aussi longtemps que possible et quand elle fut connue, il y eut une panique. Le lendemain matin, il y eut un départ général. Les forces de Stoneman étaient entre Danville et Greensboro; ils tirèrent sur le train qui emmenait Davis et son cabinet.

Le correspondant du *Herald* dit que les armées de la Georgie et du Tennessee commandées par Sherman et Howard avaient le 28 l'ordre de se porter au Nord par la voie de Richmond à Alexandrie où elles seront débandées ou envoyées sur d'autres points pour des opérations actives.

La dépêche de Washington au *Times* dit: on continue à arrêter des personnes impliquées dans l'assassinat du Président et le nombre s'en élève à 300. Le jugement de ces conspirateurs sera commencé devant une commission militaire, et les faits révélés sont confirmés par l'enquête devant cette commission, ils étonneront le pays tout entier.

Il n'est pas vrai que Harrold ait été jugé. Son jugement est fixé à demain.

Une dépêche au *Herald* dit que le Premier Juge Chase est allé au Sud pour réorganiser les Cours des Etats Unis.

Le correspondant à Charleston du *Times* dit que le gouverneur Aiken a été arrêté par ordre du président Johnson, par la raison qu'il a refusé de prendre le serment.

Une dépêche de Washington au *World* dit que le bruit court que les secrétaires Seward, Stanton et Welles ont manifesté le désir d'être relevés de leurs positions respectives le 1er de juillet.

Les deux premiers seront probablement remplacés par M. Charles Francis Adams et M. Preston King, et le dernier par M. J. W. Forney.

Une dépêche de Washington au *World* dit que Wade Hampton est le seul général qui ait refusé d'être compris dans la reddition de Johnston.

Le général Johnston a promptement accédé à son désir en mettant à sa place le général Parker pour commander la cavalerie. Le général Hampton s'en est allé avec Davis et Breckinridge qui tâcheront, à ce qu'on croit, de gagner le Mexique.

New York, 2 mai—Le *Scotia* remonte la baie avec des nouvelles européennes de deux jours plus récentes.

New York, 2 mai—L'or, ouvert à 141 1/2 est tombé à 140 pour fermer à 141 3/4.

Le coton est languissant à 42 pour le middling.

Caire, 2 mai—On fait de grands préparatifs à Springfield, Illinois, pour les funérailles du président Lincoln. Une députation part d'ici ce soir pour représenter la ville de Caire dans cette triste occasion.

Les obsèques auront lieu jeudi prochain.

Hier les dépêches de minuit contenaient ce qui suit:

Une dépêche de Raleigh du 28 dit que l'armée du général Johnston doit délivrer ses armes à Greensboro [illegible].

Une correspondance de Washington au *Commercial* dit que les troupes de Sheridan sont [illegible] dans cette ville.

Elles disent qu'elles sont en route pour le Texas.

Le bélier rebelle *Albemarle* qui fut coulé à Plymouth, Caroline du Nord, par le lieutenant Cushing, a été relevé.

Une dépêche de Washington au *N. Y. Post* dit que le président Johnson et son cabinet sont à considérer diverses mesures pour le rétablissement de l'ordre dans tout le Sud.

Une autre proclamation sera promulguée dans quelques jours pour encourager le commerce.

Une partie de l'état major de Sherman est arrivée hier à Washington. Les troupes reviendront par terre.

L'or à New York était actif le 1er mai; une grande quantité, prise en paiement au bureau du Trésor, a été transportée sur le marché.

L'or a fermé vers le soir à 142 1/2 à 29.

Le coton était lourd à 47 et 48 pour le middling.

NOUVELLES DE FRANCE.

Voyage de l'empereur en Algérie.

Nous trouvons ce qui suit dans les nouvelles apportées par le *Peruvian*:

On annonce que l'empereur Napoléon devait s'embarquer à Marseille le 26 avril pour l'Algérie; il devait être escorté par l'escadre cuirassée. L'impératrice prendra la direction des affaires pendant son absence, en qualité de régente, assistée par le conseil privé.

On disait que la visite de l'Empereur avait pour but de concerter avec le gouverneur de l'Algérie des mesures considérées comme nécessaires par le conseil privé.

Reddition du général Taylor.

Nous trouvons dans le *Mobile News* du 5 le texte de l'arrangement conclu à Citronelle entre les généraux Canby et Taylor pour la reddition des forces de ce dernier.

Memorandum des conditions de la reddition des forces, munitions de guerre &c, dans le département de l'Alabama, du Mississipi et de l'Est Louisiane, commandé par le lieutenant-général Richard Taylor, de l'armée des Etats Confédérés, au major-général Canby, de l'armée des Etats-Unis, arrêtées le 4 mai 1865 à Citronelle, Alabama.

1o—Les officiers et soldats seront mis sous parole jusqu'à ce qu'ils soient dûment échangés ou relevés autrement de l'obligation donnée par l'autorité du gouvernement des Etats Unis. Il sera dressé des rôles en double des officiers et soldats rendus, dont une copie sera remise à l'officier nommé par le major-général Canby, et l'autre gardée par l'officier désigné par le lieutenant-général Taylor, les officiers devant donner individuellement leur parole, et les commandants de régiments, de bataillons, de compagnies ou de détachements devant signer une parole semblable pour les hommes de leurs corps respectifs.

2o—L'artillerie, les petites armes, les munitions, et autres propriétés du gouvernement confédéré, seront livrées aux officiers désignés dans ce but de la part du gouvernement des Etats-Unis. Des inventaires en double des propriétés livrées seront préparés, et une copie sera gardée par l'officier qui fera la remise des objets et l'autre par l'officier qui les recevra, pour l'information de leurs corps respectifs.

3o—Les officiers et soldats mis sous parole en vertu de cet arrangement pourront retourner chez eux, avec l'assurance qu'ils ne seront pas troublés par l'autorité des Etats-Unis tant qu'ils continueront à observer les conditions de leur parole et les lois en vigueur là où ils résideront, sauf que les personnes résidant dans les Etats du Nord ne pourront y retourner sans permission.

4o—La reddition des propriétés ne comprendra pas les armes, chevaux ou bagages particuliers des officiers.

5o—Tous les chevaux qui sont de bonne foi la propriété particulière de simples soldats ne leur seront pas enlevés. Il sera permis aux soldats de les emmener avec eux chez eux pour s'en servir seulement pour leur usage particulier.

6o—Le temps et le lieu de la reddition seront fixés par les commandants respectifs, et l'exécution sera confiée à des commissaires nommés par eux.

7o—Les termes et conditions de la reddition s'appliqueront aux officiers et soldats appartenant aux armées dernièrement commandées par les généraux Lee et Johnston, et qui se trouvent actuellement dans ce département.

8o—Les moyens de transport et la subsistance seront fournis aux frais du gouvernement des Etats-Unis pour les officiers et soldats, après la reddition, jusqu'au point le plus rapproché, ou tant que ce sera praticable, du lieu de résidence.

R. TAYLOR, lieutenant-général.
E. R. S. CANBY, major-général.

Changement de maire—Hier vers une heure et demie le colonel Samuel M. Quincy s'est rendu auprès du maire Kennedy à l'hôtel de ville et lui a présenté l'ordre suivant du général Banks qui le destitue de sa place:

Quartier général du département du Golfe, Nlle Orléans, La., 5 mai 1865.

Ordre No 119. (EXTRAIT)

3—Le colonel Samuel M. Quincy [illegible]

FEUILLETON.

LES JALOUX.

LE GENERAL CHARDIN.

PAR A. DE GONDRECOURT.

XXIII

—Mais non, mais non, répondit Marinette, ne vous gênez pas, je suis comme les enfants, les contes de revenants les font mourir d'effroi, et, si le conteur s'arrête, ils insistent. Encore! encore! Monsieur Bernard, à moins que vous ne soyez fatigué: encore, je vous en prie, encore!

—Oui, dans le sang! répéta Bernard en reprenant sa phrase, et, de rage, se mordant la lèvre; car on ne tardera pas à voir le haut et puissant seigneur de Bouillac se métamorphoser en libéral exalté, en républicain enthousiaste, puis en jacobin, puis en sans culotte, et enfin, comble de ses dégradations! L'histoire des jours odieux du délire révolutionnaire nous le montre siégeant à cet implacable tribunal où, lâche complaisant de fureurs qui ne pouvaient pas l'animer, il décapita sa souveraine...

—Mais c'est horrible, ce que vous me racontez là! s'écria Marinette toute frémissante.

—Cette souveraine portait vos deux prénoms, mademoiselle. Elle s'appelait Marie-Antoinette; et, croyez-moi, si ces deux noms sanglants vous ont été donnés, c'est que, terrifié de son attentat, le comte de Bouillac s'est imposé l'expiation d'adorer en vous la mémoire de son auguste victime; vous êtes, ainsi, la fille aimée de son cœur, vous êtes sa flagellation perpétuelle, votre doux visage lui rappelle et lui rappellera jusqu'à sa dernière heure, ce royal visage qu'a souillé la main d'un ignoble bourreau.

—Admirez mon calme, ma patience, et aussi ma curiosité, monsieur Bernard. Vous me dites depuis longtemps les choses les plus abominables, mais vous imaginez avec tant d'art, que désirant savoir où vous voulez en venir, je me mets à jeûne. [illegible] Continuez.

—Ce grand crime, reprit Bernard, donna le coup de grâce à la malheureuse mère du comte Albert. Elle en mourut! La jeune comtesse faillit en perdre la raison et se compromit à tel point, par vivre dessein, que le proconsul Carrier s'en débarrassa. Elle fut embarquée pour être noyée à l'embouchure de la Loire. C'était l'un des moyens expéditifs des gouvernants de cette époque. Or, la Providence qui, par bonheur, se mêle souvent des choses de ce monde, vint au secours de cette malheureuse créature. Ecoutez bien; j'arrive à d'intéressants détails. Un gentilhomme, originaire de Picardie, et dont la famille était établie depuis longtemps au Canada, se trouvait parmi les compagnons de captivité de la comtesse, dans la prison de Nantes. Cet homme se nommait le baron de la Perche.

—Ecoutez, interrompit Marinette, voilà que je brûle, comme on dit aux petits jeux.

—Oui, mademoiselle, et prenez garde à vos jolis doigts, le feu sera vif dans un moment. Le baron de la Perche, fort riche en son pays d'adoption, se trouvait à Nantes pour des affaires industrielles; [illegible] était devenu suspect, et on l'avait enfermé pour le noyer, en temps et lieu, comme tant d'autres. La comtesse, voyant un être compatissant dans ce malheureux condamné comme elle, lui conta qu'elle recevrait la mort comme une délivrance, si elle n'était pas mère et ne tremblait pas pour son enfant. De confidence en confidence, le baron apprit toute l'histoire du comte de Bouillac. M. de la Perche [illegible] le courage de la comtesse en lui annonçant que son intention bien formelle était de ne pas se laisser noyer comme un chien; qu'il pensait bien se tirer d'affaire, et sauver du même coup la femme et l'enfant qu'un misérable destinait, si Dieu était vraiment juste, à payer pour les trois. En effet, le baron avait su dérober aux recherches des sbires deux diamants de grand prix qu'il portait sous l'étoffe de deux boutons de son gilet. Il offrit ces boutons à titre d'avance sur une somme beaucoup plus considérable, au geôlier de sa prison s'il voulait et pouvait favoriser son évasion, ainsi que celle de la comtesse et de son enfant, qui était une pauvre petite fille!

—Laquelle sera bientôt cette baronne de la Perche que nous avons au château? demanda Marinette.

—Précisément, mademoiselle; je vois que vous écoutez avec soin [illegible]

…

—Ah! je respire! s'écria Marinette, quel bonheur, monsieur, de penser que tout cela n'est qu'un conte!

—Nous vérifierons, mademoiselle, et les vivants certifieront pour les morts.

A continuer.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 6 mai 1865.

Arrivé depuis samedi—80 cochons, 197 moutons, 20 vaches à lait et 33 veaux. Vendu, 53 bœufs, 36 cochons, 10 vaches à lait et 4 veaux. A vendre, 27 bœufs, 32 cochons, 197 moutons, 47 vaches à lait et 28 veaux.

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net — Bœuf de l'Ouest, 2me qualité — Bœuf de l'Ouest, 3me qualité — Bœufs du Texas — Cochons — Moutons, par tête — Vaches à lait, par tête — Veaux, par tête [prix illisibles]

ATTENTION.

Le shérif vend à l'encan, aujourd'hui, à 10 heures A. M., à son entrepôt rue Jefferson No 23, Deuxième District, un assortiment de marchandises—Pour le détail, voir aux annonces.

On achète AU PLUS HAUT PRIX L'OR, L'ARGENT, ET Tous les Billets QUI NE PASSENT PLUS, ET LES BILLETS DECHIRES,

15 RUE ST. CHARLES 15

vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 8 heures du soir.

ASAMBLEA GENERAL.

Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.

Los socios se reunirán en *Asamblea General*, el Miercoles proximo 10 del corriente, á las cinco y media de la tarde, en la Logia de la Perfecta Union, calle de Rampart entre Dumaine y San Felipe.

Esta convocacion se conforma al articulo 24o, secciones 1a, 2a y 3a de los Reglamentos.

Nueva Orleans, Mayo 8 de 1865.

De orden del Presidente,
FERNANDO DE FUENTES,
Secretario Tesorero.

DIVERS—DIVERS—DIVERS.

300 barils FARINE Plants Extra, FARINE do Oriental, FARINE favorite de Smith, FARINE superfine de Monterrey, PORC mess, PORC prime, PORC rump, 75 tierçons JAMBONS au sucre, EPAULES en saumure, SAINDOUX de choix, JAMBONS, 25 fréquins et baquets BEURRE Goshen, 50 balles TOILE D'EMBALLAGE, 200 colis CORDES de chanvre du Missouri, 50 caisses HUILE paraffine pour armurier, 30 de HUILE à machine à coudre, 20 demi boîtes THE Oolong de choix, 15 barriques vieux plats côtés désossés. En magasin et à vendre par E. S. KEEP, 77 et 79 rue Poydras.

Divers! Divers.

100 BARILS porc mess épais, boucauts plats côtés, barillets saindoux feuille prime, caisses chandelles Star, barils farine superfine et farine extra, sacs farine, sacs poivre noir, sacs piment, sacs gros sel et sel fin de Liverpool, barils riz entier, barils sucre brut. A vendre par J. S. VANHORN, rue Poydras, Nos 74 et 76.

Avis! Avis!!

NOUS retirant du commerce de produits de l'Ouest et des affaires de commission, nous avons transféré à M. J. S. VANHORN, toutes les marchandises qui nous étaient consignées et nous sollicitons pour lui l'appui de nos amis et de nos clients.

J. P. GARVEY & Co, Nos 74 et 76, rue Poydras. Nouvelle-Orléans, 19 avril 1865.

Demande de Barbier.

ON demande immédiatement un bon ouvrier barbier au No 14 rue Royale.

AVIS.

M. ADOLPHE BADER a été admis comme associé dans notre maison, à partir de ce jour. J. H. ZIMER & CO.

Demande de Blanchisseuse.

ON demande, dans une famille partant pour le Mexique, une blanchisseuse, blanche ou de couleur, parlant le français. S'adresser au No 174 de la rue Villeré.

Demande de Lingère.

On demande une bonne lingère dans une famille. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille.

Trouvé vendredi, le 5 mai 1865, une belle vache. Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais. S'adresser à M. Cohen, No 138 rue Constance, coin Toledano.

Essences et Huiles essentielles.

ANANAS, VANILLE, FRAISE, POMME, POIRE, GROSEILLE, BANANE, ROSE, LIMON, ORGEAT, ORANGE, WINTERGREEN, CORIANDRE, VANILLE EN BATONS. A vendre chez CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St. Philippe.

AVIS

LE soussigné, inspecteur des poids et mesures pour le Troisième District de la ville, prévient le public qu'il a ouvert son bureau au magasin de ferblanterie de M. Joseph Josée, rue des Champs Elysées, No 2, près le coin de la rue Victoire. A. LUSTO, Inspecteur du Troisième District.

Une excellente affaire.

A vendre pour cause de départ urgent, UN RESTAURANT ET MAISON MEUBLÉE.

CE bel établissement, situé au centre de la ville et des affaires, est parfaitement installé et achalandé, et est susceptible de devenir ce qu'il y a de mieux en ce genre. Pour toutes informations, s'adresser à A. FAVRE, encoignure Chartres et Bienville.

Avis.

LA maison de commerce de A. & M. HEINE n'existe plus depuis le 31 décembre dernier. La liquidation de ses affaires est confiée par M. H. GALLY.

Avis.

VOLÉ trois billets hypothécaires—[illegible] P. DASTILLON, agent.

DIVERS. DIVERS.

40 boucauts EPAULES salées, JAMBONS, PLATS COTES, PORC MESS, HARICOTS blancs, FARINE superfine, FARINE extra. En magasin et à vendre par E. S. FALLS, rue Poydras, Nos 73 & 75.

A VENDRE

UNE DISTILLERIE ayant tous les perfectionnements modernes, un alambic en cuivre de 700 gallons, une belle machine à vapeur, pompes, etc. [illegible] Cette distillerie est située dans la rue des Bons Enfants, No 173, entre les rues Union et Franklin. Pour les termes et conditions, s'adresser à B. Laplace, pharmacien, au coin des rues Champs Elysées et Victoire, Troisième District, ou au No 17 de la rue des Magasins.

Salon de Crème.

LE soussigné a l'avantage de faire savoir à ses amis et connaissances qu'il vient d'ouvrir un SALON DE CRÈME au dessus de sa confiserie. Rafraîchissements de premier ordre. MAX NIHOUL, confiseur, l'encoignure Canal et Rampart.

$5 de récompense.

PERDU, dans la soirée de mardi à mercredi un LIVRE, d'environ un pied de long sur quatre pouces de large, avec plusieurs comptes. La personne qui le rapportera chez M. Guillaume Maylié, au Marché Ste-Marie, stalle No 34, recevra la récompense ci-dessus.

Dyspepsie, Aigreurs, &c, &c.

GUÉRISON RADICALE.

ELIXIR ANTI-DYSPEPTIQUE, DU Dr J. ELLALENA.

La DYSPEPSIE est une maladie affreuse qui affecte particulièrement les populations de ce continent [illegible] A vendre chez ED. GUILLOT, 170 rue Royale, A. SCHWAB, 133 et 135 rue de Chartres.

NOUVEAUX MEDICAMENTS

INJECTION ET LIQUEUR.

Pour la guérison rapide et infaillible de la gonorrhée et les écoulements de toute nature, quelqu'anciens qu'ils soient.

EAU ET SIROP DEPURATIF pour la guérison des dartres, boutons, ulcères, etc., funeste conséquence des maladies secrètes.

Liqueur anti-rhumatismale. A vendre par R. MATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St. Pierre.

ARTICLES POUR MODISTES.

Nouveau déballage.

WM. DAUPHIN, 65, rue de la Douane.

VIENT de recevoir par le dernier steamer un grand assortiment de BELLES FLEURS, [illegible]

CHAPEAUX DE CAMPECHE.

GRAND assortiment de CHAPEAUX de CAMPECHE gris et non gris [illegible] A vendre par DAWSON & CO., Rue de Chartres No [illegible]

SPECTACLES

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue Saint-Charles.

Lundi soir 8 mai,

A la demande du public, on donnera seulement TROIS SOIRÉES des grandes exhibitions D'ALFRED HANNON.

La TRIPLE BARRE HORIZONTALE, par William, Edward et Frederick.

NOUVEAU BALLET, par Mlle Lisa Windel et le corps de ballet.

LES EXTRAVAGANCES de la troupe Ethiopienne dans la scène OH HUSH!

Changement.—Les portes seront ouvertes à 7 h. et l'ouverture commencera à 8 heures P. M. Bureau de location ouvert de 9 heures A. M. à 5 heures P. M.

Concerts d'été.

AYANT réussi à engager deux des meilleurs artistes de cette ville, M. FR. GREULING, pianiste, et M. A. BONNIVAR, violon, j'annonce à mes amis, à mes clients et au public en général, que je ferai l'ouverture de la saison d'été LUNDI, 1er mai. H. WENGER. No 8 rue Bourbon près Canal.

Vins, eaux de vie, sardines, &c.

En Douane et en magasin.

VINS de Bordeaux et de Côte en barriques et demi barriques, VINS en caisses, ordinaires et fins, VINS blancs en barriques, demi barriques, caisses; VINS DE CHAMPAGNE, marque "Black Seal" et autres; VERMOUTH de la Comète, de Noilly, Prat & Co, &c; KIRSCH; ABSINTHE de E. Pernod et autres marques; ANISETTE; SARDINES à l'huile; HUILE d'olive; PATÉS et CONSERVES; FRUITS au jus; FROMAGES Gruyère et de Hollande, VINAIGRE en caisses; FICELLE française; BOUCHONS réguliers et pointus.

—Aussi—

EAU DE VIE DE COGNAC, des marques ci-après désignées—Lafronde Frères, 1825, et VIEUX COGNAC; Hy Sutton, 1795, 1800 et 1811, Guildenburg, 1816 et 1830; Le D'Lanyer; Gautier Frères, 1844; J. J. Dupuy, Lenraud, Cortès & Co; John Leo; Alex Seignette (La Rochelle) en quarts de pipe, bouteilles et en caisses.

A vendre par OSCAR BERCIER & CO., 44, Vieille Levée.

Provisions! Provisions!

JAMBONS fumés au sucre, PORC, PLATS-CÔTES fumés, SAINDOUX, MAIS, SON, WHISKEY, CORDES, FICELLE, &c. A vendre par OSCAR BERCIER & CO., 44, Vieille Levée.

TABAC A CHIQUER. TABAC A FUMER ET CIGARES.

EN grandes quantités et en grandes variétés, constamment en magasin. Nous avons un fort stock de TABAC A CHIQUER, de qualité de choix. Nous faisons nous-mêmes les CIGARES qui se sont toujours vendus au Nord et au Sud sous le rapport du fini et que nous vendons à des conditions aussi avantageuses que partout ailleurs. Les avantages ordinaires sont offerts au commerce.

MAYER Frères, RUE TCHOUPITOULAS, No 51, entre Natchez et Poydras.

AVIS AUX FRANÇAIS, A PROPOS DU TIRAGE.

LEON LAUGHIN, AVOCAT FRANÇAIS ET NOTAIRE PUBLIC.

Consultations relatives au recrutement, de 9 heures à 3 1/2 h. et de 4 à 6 heures du soir, à son bureau. 144, RUE ROYALE, Entre Toulouse et St. Pierre.

Evitez la conscription.

D. G. WARNER & Cie, COURTIERS AUTORISÉS, 59......rue du Camp......59

Fournissent des remplaçants. Renseignements donnés gratis.

Références—MM. Sam. Dubow & Cie, G. W. Graham & Cie, W. H. C. King & Cie, W. Lyon & Cie, Capt. S. W. Scott.

Le tirage! Le tirage! Le tirage. FONTAINE & Co.

Passage de la Bourse, Nos 38 et 41, près la rue de la Douane.

Remplaçants fournis à des conditions avantageuses.

Nous avons un grand nombre de jeunes gens qui se dévouent [illegible]. Nous rédigeons les documents d'exemption et donnons tous les renseignements nécessaires.

Conscription! Conscription!!

L. H. PERRET & Cie

AYANT exécuté par ordre du colonel Sheldon Sturgeon, shérif-maréchal, député général, des travaux relatifs au bureau de recrutement et à A. Mitchell, [illegible] Nous sommes préparés à fournir des remplaçants dans le plus court délai aux conditions les plus raisonnables. Nous sommes aussi prêts à assurer contre la conscription. Les meilleures recommandations seront données. L. H. PERRET & CO., 165, rue Commune.

Evitez le tirage! Evitez le tirage!

J. A. CLARK, RUE GRAVIER, No 143, DEMANDE ET FOURNIT DES REMPLAÇANTS.

AYANT obtenu une autorisation spéciale du colonel Sturgeon, il peut fournir des papiers d'exemption dans le plus bref délai et aux conditions les plus libérales. Adressez-vous, avant d'aller ailleurs, au No 143 de la rue Gravier. J. A. CLARK, ancien citoyen.

Succession de Pierre Chigé.

LES personnes qui ont des réclamations contre cette succession sont priées de les laisser à notre bureau de M. C. Dufour, 86 rue Bienville. CHARLES LABORDE, JULES LAFENE, Exécuteurs testamentaires.

AVIS.

LES expéditeurs de marchandises pour Matamoros sont informés que le soussigné ayant conclu des arrangements avec les autorités respectives de Bagdad et de Matamoros, les marchandises seront livrées immédiatement aux consignataires, soit à Bagdad, soit à Matamoros. J. M. ORIOL, Rue St. Louis, No 4.

MAISON A LOUER.

Maison de maître à louer, encoignure Annett et Claiborne, avec un beau jardin potager, de vignes et arbres fruitiers. S'adresser à M. Elliot Fecteau de la Bourse, près de la rue Royale, ou au No 9.

Bureau de la Commission Spéciale

Nouvelle Orléans, 26 avril 1865.

LA Commission Spéciale, composée du major général W. F. Smith et de James T. Brady, [illegible] NICHOLAS BOWEN, Lt-Col A. A. G., rapporteur.

AUX PEINTRES.

TROIS MILLE LIVRES BLANC DE CÉRUSE PUR UNION, 30 barils HUILE DE LIN, 8 barils ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE, 3 barils VERNIS, LES COULEURS DE TIEMAN, SÈCHES ET A L'HUILE, PINCEAUX, &c. Le tout de première qualité. A vendre en quantité, au gré des acheteurs, par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St. Philippe.

A vendre.

Un excellent piano, à queue, neuf de Pleyel. S'adresser, 188 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine.

DENTISTE.

Rue Bienville, No 84, encoignure de la rue Royale.

Le Dr L. DUPERRON, Dentiste, peut être consulté tous les jours depuis neuf heures A. M. jusqu'à trois heures P. M. pour la conservation des dents malades et plombées, l'arrangement des dents des enfants, le remplacement des dents perdues, d'après les procédés les plus nouveaux et les plus économiques, ainsi que pour toutes les opérations dentaires en général. Travail consciencieux et garanti, aux prix les plus modérés: toujours comptant.

AVIS.

Mme veuve SOUCHON a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'elle a confié la suite de l'office de dentiste au docteur A. L. PLOUGH Jr.

CONSERVEZ VOS DENTS! J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 196......RUE DU CANAL......196 entre Bourgogne et Rempart. Consultations en français, en espagnol et en anglais.

AVIS.

LE Dr DE LAURÉAL, médecin homœopathe, rue St Pierre No 117, s'occupe des diverses branches de sa profession et en particulier des maladies vénériennes. Consultations—de 7 à 9 heures A. M.

Restaurant Français.

73—RUE DE CHARTRES—73

Tenu par M. Philippe Forget.

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.

CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, etc. PH. FORGET conservera ses anciens prix.

Restaurant des Habitants.

PASSAGE DE LA BOURSE, 123, Entre St Louis et Conti.

M. A. LAURENT a l'honneur d'annoncer aux habitants de la campagne qu'il a ouvert une TABLE D'HÔTE et MAISON DE PENSION. Un cuisinier français se charge de la cuisine. [illegible] La table d'hôte sera servie à 5 heures du matin à 3 heures P. M.

Changement de local.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté son RESTAURANT DE VICTOR, [illegible] du CANAL, entre Dauphine.

VENTES JUDICIAIRES.

Léopold Jeannot vs. Augustus Block.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 14,993—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, 16 juin 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

1o—Deux terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Live Oak, Jackson, des Magasins et Joséphine [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. B. Maurean vs Charles Gallagher.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 14,909—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. B. Maurean et Joseph Albert vs Joshua Peebles.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 14,972—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Charles Belleuot vs Aaron P. Cleveland.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

F. Parquer vs Charles F. Carothers.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Ballanger & Co. vs. E. Aynaud.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,137 [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

John R. Clay vs dame Corinne C. Reynolds et Joseph Troiot, administrateur, &c.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. Laforest vs. ses créanciers et les créanciers de Laforest & Desmare.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,343 [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession d'Ant. Chalaire Sr.

Vente par le shérif, pour opérer un partage [illegible] J. M. SERPAS, Shérif.

VENTES A L'ENCAN

Meubles—Meubles.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan LUNDI 8 mai 1865 [illegible] Conditions—comptant.

Vente pour cause de mauvaise santé

VACHERIE. VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur [illegible]

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur [illegible]

Succession de Joseph Azemar.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur. Bureau, Passage de la Bourse, No 17. [illegible]

Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 24,091. SUCCESSION DE VICTOR ROUMAGE. Vente d'un lot d'argenterie de valeur PAR J. B. CROZAT, encanteur. [illegible]

Succession de G. Henry Leaumont. Propriété et Terrains vagues dans les Deuxième et Troisième District. PAR GABRIEL LEAUMONT. [illegible]

AVIS. [illegible]

Banque du Commerce de la Nlle Orléans—Département des Travaux Hydrauliques. UN dividende de TROIS PIASTRES ET DEMIE par action, a été déclaré ce jour [illegible] E. B. PERCY, secrétaire.

Compagnie d'Assurance Hope, de la Nlle-Orléans. No 100, RUE DU CANAL. Nlle Orléans, le 16 Décembre 1864. UNE assemblée générale de la Direction tenue ce jour, il a été résolu qu'il serait payé un dividende de VINGT POUR CENT [illegible] A. LEBRETON, Secrétaire.

ECOLE

Française, Anglaise et Espagnole. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SUPÉRIEUR. PENSIONNAT ET EXTERNAT. CLASSES DU SOIR. 340, 342, 344, Rue des Remparts.

MARCHANDISES SECHES

135.... Rue du Canal.... 135.

Par suite de la mort d'un des associés, nous offrons à partir du 10 avril, notre Stock entier de MARCHANDISES à des

Prix tellement réduits

que les ventes seront immédiates. Nous invitons nos amis de la ville et de la campagne, et tous ceux qui ont besoin de marchandises sèches, à venir juger par eux-mêmes.

C. A. BARRIERE & FRERE, 135, rue du Canal.

A LA "PLUME DE BRONZE".

Papeterie, Imprimerie et Reliure

ARTICLES DE BUREAU

—AU GRAND COMPLET—

Tous les articles et les fournitures sortant de cette maison sont garantis.

Gros et Détail.

Expéditions à la campagne et au Mexique.

FRANCOIS BOUVAIN, 63, RUE BOURBON, ET 119, RUE GRAVIER.

Toute commande pour la ville s'expédie franc de port à domicile. [illegible]

VENTES A L'ENCAN

Vente par Hoffman & Marks [illegible]

Vente de marchandises sèches. [illegible]

Grande réduction de prix SUR LES ARTICLES DE MODES ET DE NOUVEAUTES

La maison Derbès [illegible] RUBANS, FLEURS, BLONDES, BRODERIES, BOUTONS [illegible]

Entrepot de Tapis, No 19....Rue de Chartres....No 19. [illegible] MEDAILLONS, WILTON, VENITIENS, NATTES, TOILE CIRÉE [illegible]

MALADIES. [illegible]

Bernard Turpin, ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, No 97, rue de la Vieille Levée, entre St Louis et Conti.

Avis au public et aux contribuables [illegible]

Café et Restaurant à vendre. [illegible]

T. J. & W. H. GOODEY, AVOCATS, Rue St-Charles No 20 au Premier, chambre No 4.

LE Dr. JULES A. MATHIEU, HOMŒOPATHISTE, REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe ses clients et le public qu'il a établi son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au No. 319 rue des Remparts, près l'Esplanade. [illegible]

H. BONZANO, COURTIER DE DOUANE [illegible]